



Fulchiron INDUSTRIELLE SAS

PRODUCTEUR DE SILICES POUR L'INDUSTRIE

Carrière de Vallabrix et St Victor des Oules

Arrêté Préfectoral du 24/7/2013

Commission Locale de l'Environnement

9 décembre 2015

Commission Locale de l'Environnement (Art. 12.2)

Pour mémoire, suite à l'obtention de l'arrêté du 18/7/2001 – Création d'une Commission Locale d'Information

- ❖ 27 février 2002
- ❖ 12 Mai 2004
- ❖ 11 mai 2005
- ❖ 25 janvier 2006
- ❖ 21 septembre 2006 (réunion associations)
- ❖ 16 avril 2008
- ❖ 13 janvier 2009
- ❖ 8 avril 2010
- ❖ 24 octobre 2011
- ❖ 24 mai 2013

Suite à l'obtention de l'arrêté du 24/7/2013 – Création d'une Commission Locale de l'Environnement

Présidée par les maires des communes de Vallabrix et St Victor des Oules, comprenant des représentants des deux conseils municipaux, des représentants de l'exploitant, des représentants d'associations, et toutes personnes désignées par les maires.

- ❖ 9 décembre 2013
- ❖ 24 septembre 2014
- ❖ 13 novembre 2014 (suite aux intempéries du 10 octobre 2014)
- ❖ 20 Mai 2015
- ❖ 9 décembre 2015

DÉPARTEMENT DU GARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité



Vallabrix, le 27 novembre 2015

REÇU LE

1 - DEC. 2015

MAIRIE
DE
VALLABRIX
30700

Tel. : 04 66 22 58 12
Fax : 04 66 22 01 48

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2013 (art. 122) concernant l'exploitation de la Carrière du Brugas (Vallabrix - Saint-Victor des Oules), j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la Commission Locale de L'Environnement qui se tiendra :

MERCREDI 9 DECEMBRE 2015
A 14H00
Sur le site de l'entreprise FULCHIRON

L'ordre du jour sera le suivant :

- Fin de la réhabilitation du secteur OUEST : paliers et plantations.
- Résultats des différentes mesures : poussières, bruit, qualité de l'eau.
- Sortie sur Saint-Victor-des-Oules : mise en service.
- Situation de l'exploitation : secteurs en cours d'exploitation, volumes extraits et commercialisés, prévisionnel pour 2016.
- Autorisation de défrichement sur le secteur EST.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Bernard RIEU

Remarque :

Ces sujets ne seront pas nécessairement repris dans cet ordre là, puisque nous suivront l'ordre de la présentation en suivant les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation

Situation administrative du site

De 1995 à 2001 :

- Mise en sécurité du site au niveau des canyons
- Curage du Valladas jusqu'à la station d'épuration, en contrebas de la carrière.
- Création de bassins de rétention des sables au pied de chaque canyon afin de collecter les sables provenant de ces « canyons ».

AP 18/7/2001 : Autorisation de l'exploitation d'une carrière de sables siliceux sur Vallabrix

Durée : 30 ans - 250.000 t/an

Mars 2008 Dépôt d'une demande d'autorisation d'extension de carrière sur St Victor des Oules :

- Préservation du secteur Est Boisé
- Mise en œuvre du nouveau principe d'exploitation pour maîtriser les eaux

AP 4/11/2009 : Autorisation Destruction Habitats Espèces Protégées (Mare)

AP 9/11/2009 : Autorisation du recul des fronts

AP 23/11/2009 : Autorisation du Défrichement pour le Recul des fronts

Juin 2010 Dépôt d'une nouvelle demande d'extension sur St Victor avec maintien des installations sur Vallabrix et préservation du secteur Est.

AP 13/3/2011 - Autorisation de défrichement sur le secteur d'Extension (St Victor des Oules)

AP 25/11/2012 - Destruction d'habitats d'espèces protégées (lézard ocellé...)

AP 24/7/2013 - Renouvellement et Extension de la carrière de Vallabrix sur St Victor des Oules - 20 ans.

Situation administrative

Depuis l'obtention de l'arrêté du 24/7/2013, étude d'une nouvelle géométrie visant à réduire la hauteur des fronts (article 8.3)

✓ La réduction de la hauteur des fronts à 5 mètres, avec des piliers de 15 mètres de large nécessiterait un recul des fronts important, et des entrées en terre de l'ordre de 165 mètres

✓ Etude en cours par le bureau d'études ENCEM, la société ROUMEAŞ, le bureau d'études CFEQ et la société FULCHIRON

✓ Réunion 4 Juin 2014

Présentation des différents profils aux Communes de Vallabrix et St Victor des Oules (planches)

31/07/2014 - Réunion avec la Mairie de St Victor des Oules

8/10/2014 - Réunion en Préfecture avec les communes de St Victor des Oules et Vallabrix afin de trouver un accord sur la géométrie

✓ Secteur 2 : à reprofiler fronts de 5 m / banquettes de 15 m

✓ Secteur 3 : à reprofiler avec des fronts de 7 m et des banquettes de 15 m lorsque c'est possible

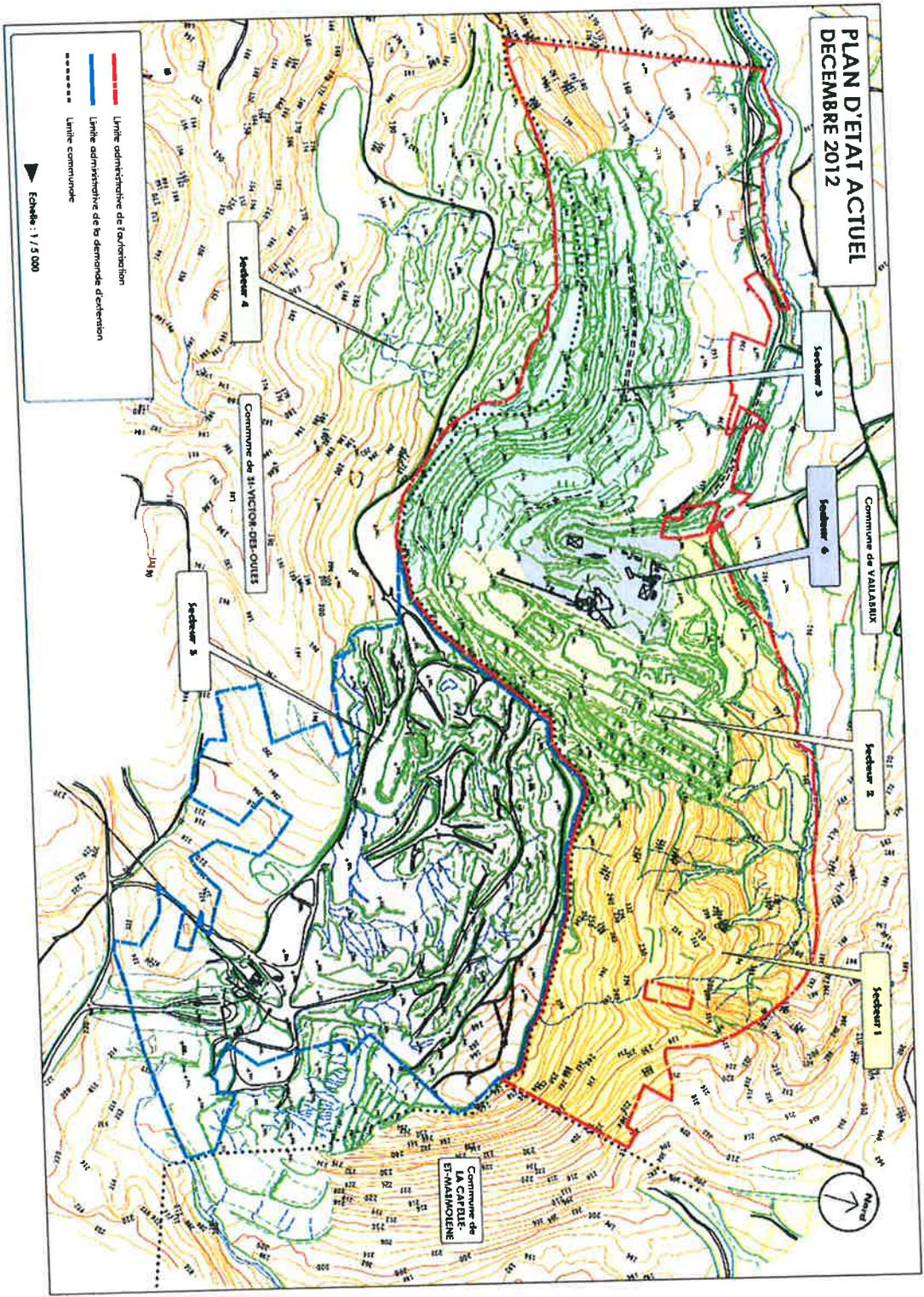
✓ Secteur 5 : maintien des fronts de 10 m avec des banquettes de 15 m

31/12/2014 Dépôt d'une demande de modification des secteurs 2 et 3, conformément à l'AP du 24/7/2013.
(Reprise du phasage et du plan d'état final), Dossier complété 17/4/2015,

11/8/2015 – Obtention Arrêté Préfectoral Complémentaire validant cette modification de profil,

30/10/2015 – Obtention Autorisation de défrichement Secteur 2

PLAN D'ETAI ACTUEL DECEMBRE 2012

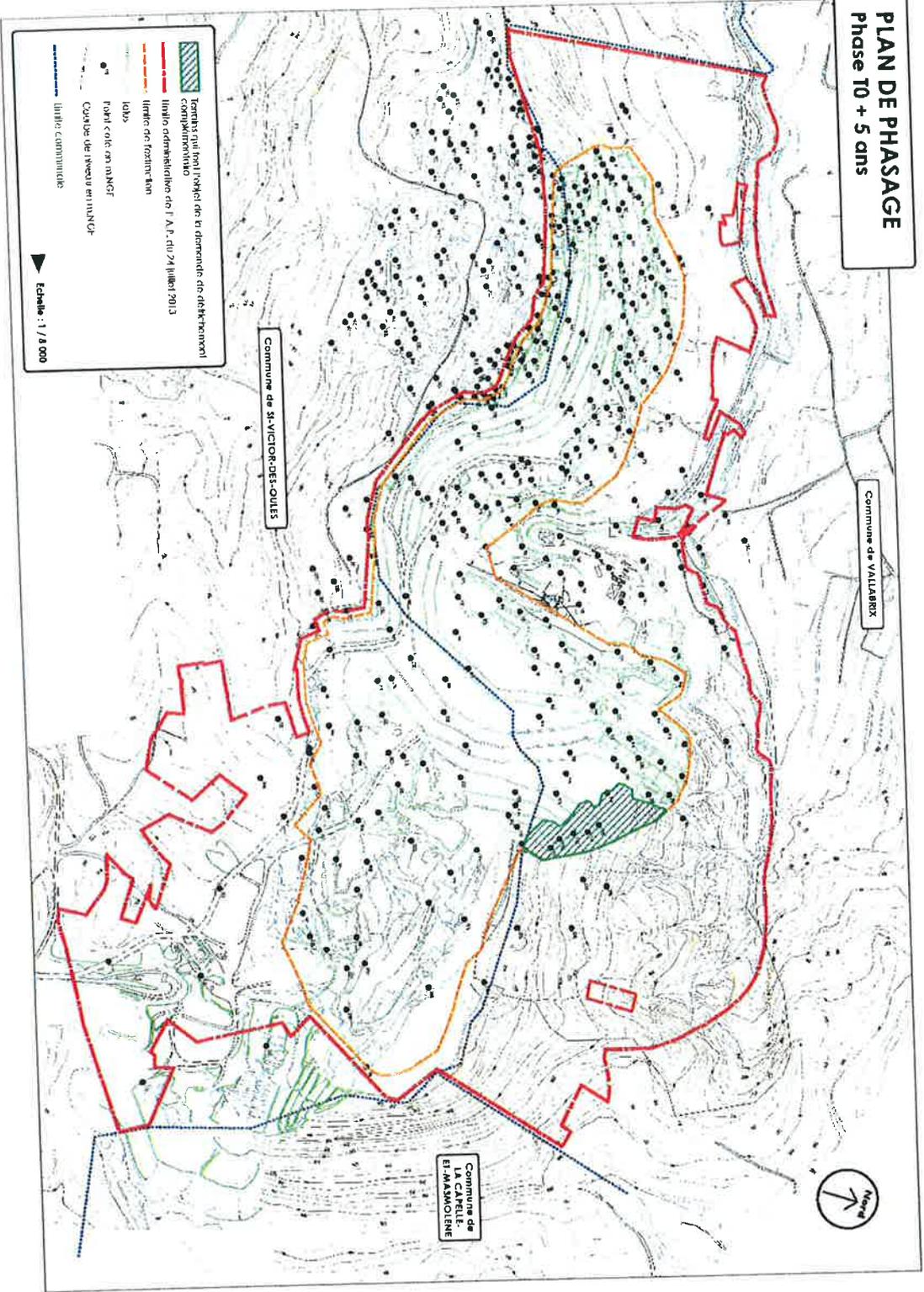


— — — — — Limite administrative de l'extension
— — — — — Limite administrative de la demande d'extension
..... Limite communale

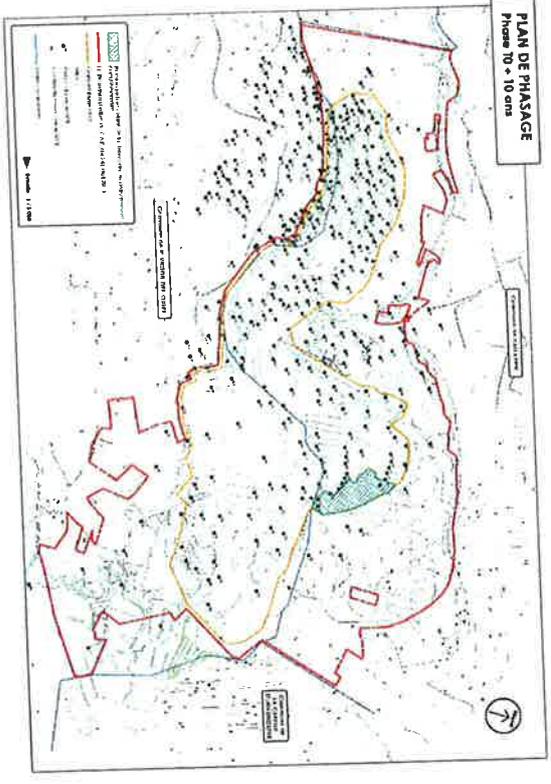
▲ Echelle : 1 / 25 000

Nouveau phasage validé par l'APC du 11/8/2015

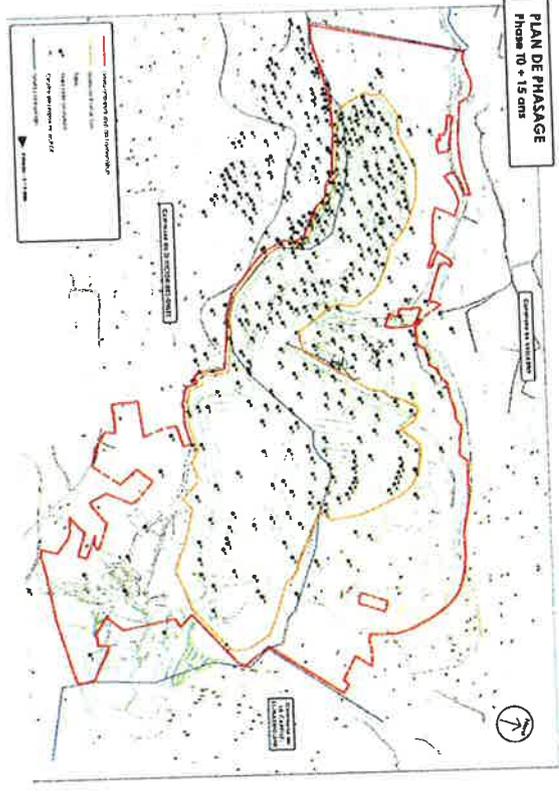
PLAN DE PHASAGE Phase 10 + 5 ans



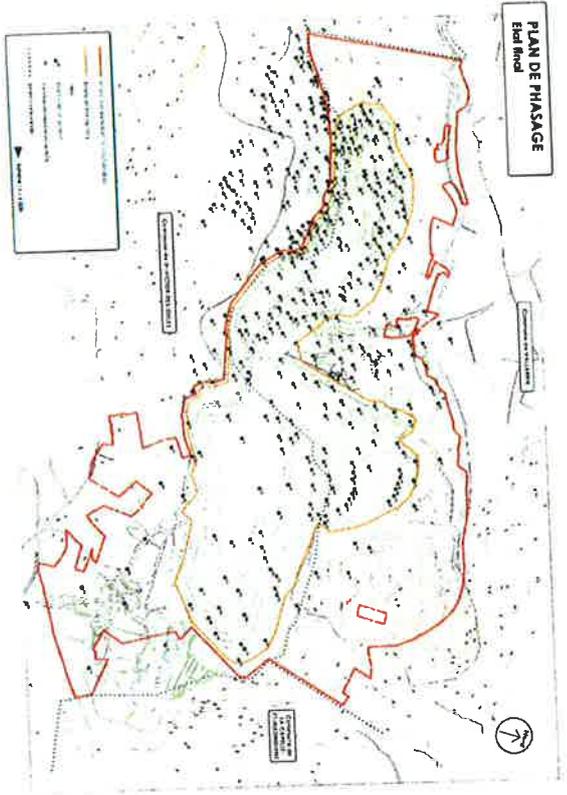
PLAN DE PHASAGE
Phase 10 + 10 ans



PLAN DE PHASAGE
Phase 10 + 15 ans



PLAN DE PHASAGE
Etat final



ETAT FINAL



Le développement final se compose, comme à l'état initial, d'une succession de phases de développement, à l'exception de la phase finale qui est une phase de développement unique.

Les bornes de phase sont indiquées par des lignes de phase de couleur rouge et jaune.

Les bornes de parcelles sont indiquées par des lignes de parcelles de couleur noire.

Les bornes de parcelles sont indiquées par des lignes de parcelles de couleur noire.

Les bornes de parcelles sont indiquées par des lignes de parcelles de couleur noire.

Réalisation Décembre 2011

Conduite de l'exploitation (Art. 10.)

Année	Travaux défrichement	Création d'alvéoles	Plantations et essences	Essences et Taux de reprise
2010	Défrichement de la partie sommitale du secteur Ouest	Démarrage des travaux dans le secteur Ouest Reconstitution de 3 mares de substitution en partie sommitale. Mise en œuvre du principe des alvéoles Traitement des griffes d'érosion du secteur Est (230-220-210)	Octobre 2010 - Plantations ONF S2 B230 S2 B220 - A1 à A10	360 aulnes de corse 460 robinier pseudoacacia 260 pins pignons 200 genêts d'Espagne 40 arbusiers 40 chènes verts 20 chènes blancs
2011		Suite du traitement des griffes d'érosion du secteur Est	Décembre 2011 - Plantations ONF S2 B210 - A1 à A12 S2 B200 - A1 à A8 S2 B190 - A1 à A11	400 pins pignons 700 robinier feuillus
2012		Fin d'exploitation du secteur Est et création des alvéoles Secteur Ouest : création de 4 banquettes avec alvéoles (B214/B209/B204/B199) Pour suite de l'exploitation et de la remise en état du secteur Ouest	Novembre 2012 - Ensemencement SATAR S3 - talus inférieur et cordons Décembre 2012 - Plantations SATAR S2 B200 - A1 à A8 (reprise) S2 B190 - A1 à A11 (reprise) S3 B214 - A1 à A6 S3 B209 - A1 à A7 S3 B204 - A1 à A6 S3 B199 - A1 à A4	Ray grass anglais Agrostis Paturin des prés Fétuque rouge traçante Fétuque ovine Fétuque élevée 2230 plants Robiniar pseudoacacia Pinus pinea Spartium junceum Peuplier blanc
2013		Depuis 8/2013 : extraction sur St Victor en attente piquetage Etude du passage du col ROUMEAS / CFEF Prolongement de la banquette supérieure avec création d'alvéoles sur B221 et B214 (Secteur 3)	Mars 2013 - ensemencement SATAR S3 talus inférieur et cordons (2 ^{ème} passage)	Ray grass anglais Agrostis Paturin des prés Fétuque rouge traçante Fétuque ovine Fétuque élevée
2014	Déboisement de la partie sommitale (futur col secteur 5/secteur 3)	Extraction sur le secteur 5 À partir de 9/2014 : reprise de la réhabilitation du secteur 3. 10/10/2014 - Episode pluvieux !	Mai 2014 - plantations ONF S3 B221 A1 à A5 S3 B214 A7 à A17 S3 B209 (à vérifier) ensemencement B221 et B214	Pins pignons Robiniars Genêt d'Espagne Essai vigne

Conduite de l'exploitation (Art. 10.)

Année	Travaux défrichement	Création d'alvéoles	Plantations et essences	Essences et Taux de reprise
2015	<p>Décembre 2015 : travaux de défrichement 1,2 ha secteur 2 pour reprise des fronts. ENTREPRISE DONNADIEU (piquetage réalisé par géomètre)</p>	<p>Exploitation concomitante entre secteur 3 et secteur 5. Remodelage du secteur 3 (secteur ouest) avant fin juillet 2015 B204 (6 alvéoles) et B199 (3 alvéoles). Depuis, exploitation sur secteur 5.</p>	<p>Ensemencement 3/2015 Novembre 2015 - Plantations par l'ONF S3 B194 S3 B199 S3 B204 S3 B209 + ensemencement bordures alvéoles. + plantations talus</p>	<p>1710 plants Acacia, pins, vignes, peupliers blancs, genêts. + plantations et essais roseaux et bambous sur B194</p>
Prévisions 2016		Démarrage exploitation Secteur 2 (reprise hauteur des fronts)		

- ❖ **Productions 2015 : 300 000 tonnes à fin novembre**
- ❖ **Secteur en cours d'exploitation**
- ❖ **Prévisions 2016 :**

Protection des ressources en eau (Art.3)

- **Analyses des eaux souterraines et des boues de décantation (analyses semestrielles)**
 - ❖ Contrôle CERECO Octobre 2012 sur les eaux souterraines
 - ❖ Contrôle CERECO en 9/2013
 - ❖ Contrôle CERECO 30/4/2014 - 15/12/2014
 - ❖ Contrôle CERECO – 2/7/2015
- **Rejets eaux pluviales (fossé le long de la voie d'accès)**
 - ❖ Contrôle CERECO Octobre 2012 sur les eaux souterraines
 - ❖ Contrôle CERECO en 9/2013
 - ❖ Contrôle CERECO 30/4/2014 - 15/12/2014
 - ❖ Contrôle CERECO – 2/7/2015 (problème échantillonnage – mesure à refaire)
- **Bassin écrêteur : suivi des niveaux d'ensablement**
 - ❖ Registre tenu à jour sur site (version informatique)
 - ❖ Suivre aux épisodes d'octobre 2014, curage du bassin réalisé du 10 au 17 juillet 2015 (4100 m3)

Protection des ressources en eau (Art.3)

➤ Suivi IBGN

- ❖ Etude de la qualité biologique du Valladas et de l'Alzon réalisée par la société AQUASCOP en 10/2010 et 4/2013
- ❖ CLE 9/1/2/2013 : Le SMAGE demande la transmission de ce rapport IBGN
- ❖ Suites données : Rapport transmis au SMAGE le 20 mars 2014

➤ Protocole de suivi avec le SMAGE

- ❖ Mail adressé en Novembre 2013 au SMAGE => démarche à aboutir
- ❖ CLE 9/1/2/2013 : il est convenu que la société Fulchiron reprenne contact avec le SMAGE (M. Reygrobellet), pour se mettre d'accord sur le contenu du protocole à venir.
- ❖ Suites : Echanges par mail à partir de Février 2014. Transmission de documents par la société Fulchiron.
- ❖ Visite du 13 novembre 2014. Réunion SMAGE / FULCHIRON le 20 Mai 2015.
- ❖ Visite de terrain le 17 novembre 2015
- ❖ Protocole en cours de rédaction avec le SMAGE.
- ❖ Présentation possible à la prochaine CLE.

Prévention des pollutions atmosphériques (Art.4)

Aménagements

- ❖ Stockage de sables humides au sol,
- ❖ Stockage de sables secs sous hangar ou en silos
- ❖ Chargement des sables secs sous un poste de chargement

Contrôle des rejets atmosphériques

- ❖ 10/2013 : Contrôle réalisé par SOCOR AIR => dépassement rejets poussières
=> vérification et changement de manches percées.
- ❖ 6/2014 : Contrôle réalisé par SOCOR AIR => résultats conformes.
- ❖ CLE 24/9/2014 : M. Méjean se plaint des dépôts de poussières et demande les résultats des mesures.
- ❖ 21/7/2015 : Contrôle réalisé par SOCORAIR.

* Four de séchage : Les mesures se sont déroulées le 21 juillet 2015

	Unités	Valeurs moyennes mesurées	écartitude $\pm U$	4 LE (*)	Conformité CN/C (**)
Dioxygène - O ₂	% sec	19,5	$\pm 0,7$	/	/
Dioxyde de carbone - CO ₂	% sec	0,9	$\pm 0,3$	/	/
Humidité absolue des gaz	%	5,3	$\pm 0,5$	/	/
Vitesse au point de mesure	m/s	20,2	$\pm 1,4$	/	/
Température des gaz	°C	95,0	/	/	/
Débit volumétrique sur gaz secs	m ³ /h	24 565	± 336	/	/

Polluants gazeux par analyseurs et DML barbotages :

* Concentrations exprimées sur gaz secs et flux, l'échantillon suivant l'Article du 26/08/2013

Polluants gazeux par analyseurs et par barbotages	Unités	Moyennes des Concentrations de Flux	Incertitudes $\pm U$	4 LE (*)	Conformité CN/C (**)
NO _x et NO ₂	mg/m ³ sec	16	$\pm 1,7$	300	/
	g/h	0,40	$\pm 0,18$	150	C
COV _{me} % C	mg/m ³ sec	1,0	/	150	C
	g/h	0,02	/	150	C
I.P. - Poussières	mg/m ³ sec	27	$\pm 1,2$	150	C
	g/h	0,66	$\pm 0,05$	/	/

Prévention des pollutions atmosphériques (Art.4)

Surveillance dans l'environnement par des mesures de retombées de poussières

Les mesures réalisées jusqu'alors montrent des niveaux d'empoussièrement fort, notamment dus à la forte exposition du site aux vents.

- ❖ Réseau de mesures de retombées de poussières (dans AP 7/2013).

Contrôle au niveau de ces points à partir de janvier 2014

CLE 9/11/2013 : les communes demandent que des points soient déplacés à proximité des villages

Suite à une demande officielle de Fulchiron aux 2 communes le 16/4/2014, les

emplacements proposés sont :

- pour Vallbrix : Maison communale du centre du village, ou cimetière –

- pour St Victor des Oules : Chemin de l'Oratoire, chez M. MONTAILLER.

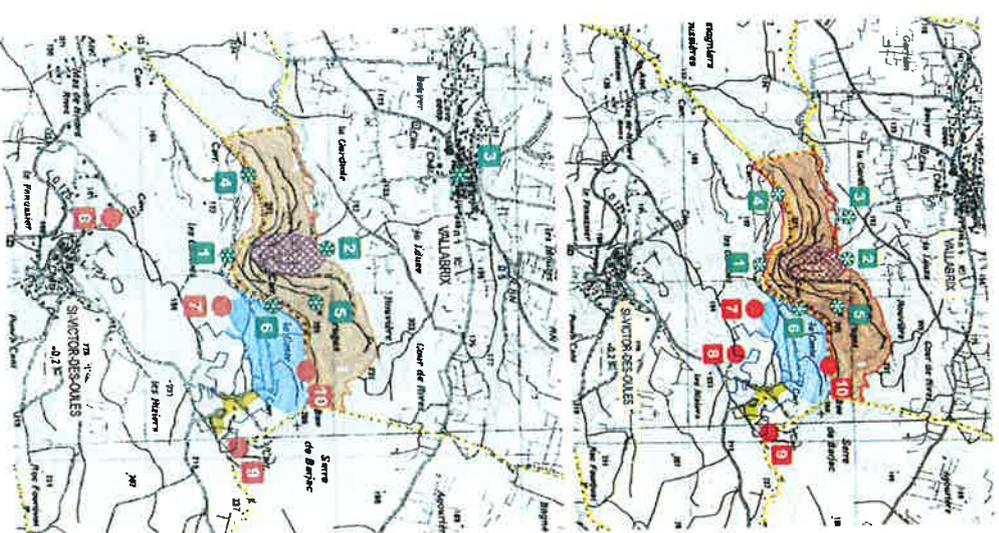
Modification du réseau de retombées de poussières,

soumise à l'approbation de la DREAL et de la Préfecture le 9/4/2015

La modification du réseau de retombées de poussières a été actée dans

l'arrêté complémentaire du 11/8/2015.

Les mesures seront réalisées à ces points à partir de janvier 2016.

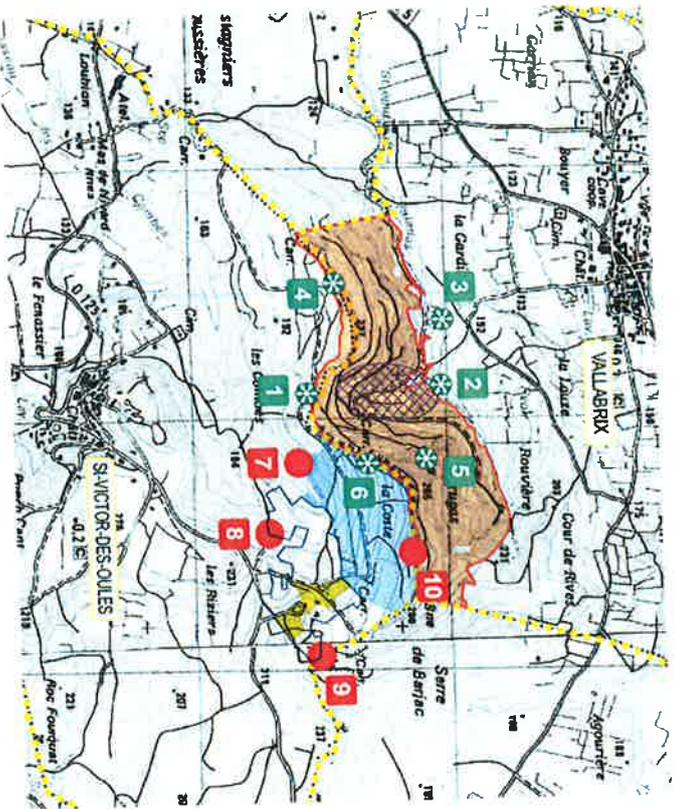


Prévention des pollutions atmosphériques (Art.4)

❖ Mesures 2015 (10 campagnes)

Plaquettes n° 1-6-7 les plus empoussiérées

(au Sud de la zone en exploitation – exposées au mistral)



N° plaquette	<200 mg/m ³ /jour	200-350 mg/m ³ /jour	>350 mg/m ³ /jour
1	0	0	10
2	8	0	2
3	1	3	6
4	3	3	4
5	9	0	0
6	1	1	8
7	1	2	7
8	4	2	4
9	8	1	1
10	6	3	1



Merci.